





# DÉCISION N°20-349

### TARIFS 2021 -ABONNEMENTS- PRESTATIONS- GOLF DE SAINTES

## Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le ou les articles L.2122-18, L.2122-21, L.2122-22 et L.2144-3,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire,

Vu la délibération n°2020-29 du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour «fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal – faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10 % (par an), les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant ; le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ».

Vu l'arrêté municipal n°20-2315 du 27 Juillet 2020, transmis en Sous-préfecture le 28 Juillet 2020, portant délégation de fonction et de signature à Mme Véronique TORCHUT pour la signature des décisions fixant les tarifs relatifs aux affaires sportives, »

Considérant qu'il convient d'établir les tarifs annuels pour les abonnements, les prestations du golf de Saintes Louis Rouyer Guillet,

# DÉCIDE

### ARTICLE 1:

D'appliquer, les tarifs des produits ci-annexés pour le Golf de Saintes Louis-Rouyer Guillet.

#### ARTICLE 2:

Les recettes liées aux tarifs en annexe seront affectées au budget GOLF 2021 — Chapitre 77— Nature- 706 — Prestations de service

DATE D'AFFICHAGE:

1 D DEC. 2020



ID: 017-261700199-20201209-20\_349A-AU



### ARTICLE 3:

La présente décision est publiée au registre des décisions, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Commune.

# ARTICLE 4:

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

### **ARTICLE 5:**

Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le et de sa publication le 1 0 DEC. 2020

1 0 DEC. 2020

Fait à Saintes, le

0 9 DEC. 2020

Pour le Maire et par délégation, L'Adjointe au Maire

Véronique TORCHU



ID: 017-261700199-20201209-20\_349A-AU

		GOLF DE	SAINTES L	OUIS ROUYI	ER-GUILLET		*			
			GRE	EN FEES						
	BASSE SAISON 2021				HAUTE SAISON 2021					
	Novembre à Mars				Avril à Ocotbre					
	Plein tarif TTC 2020	Plein tarif €uros H.T.	Plein tarif Euros TTC	Golfy Indigo Euros TTC	Golfy Platine <sup>1</sup> €uros TTC	Plein tarif TTC 2019	Plein tarif Euros H.T.	Plein tarif €uros TTC	Golfy Indigo €uros TTC	Golfy Platine <sup>1</sup> Euros TTC
			18	Trous						
LE GREEN FEE	44,00	38,33	46,00	35,00	33,00	57,00	50,00	60,00	45,00	42,00
LE GREEN FEE JEUNE (- 26 ans)	34,00	30,00	36,00	36,00	36,00	42,00	36,67	44,00	44,00	44,00
CARNET DE 5 GREEN FEES (valable 10 mois)				240.00	210.00			200.00	280,00	280,00
Nominatif	200,00	175,00	210,00	210,00	210,00	267,00	233,33	280,00		
ACCES ILLIMITE nominatif 2 mois de date à date	450,00	393,33	472,00	472,00	472,00	600,00	525,00	630,00	630,00	630,00
GREEN FEE COMPETITION	31,00	27,50	33,00	33,00	33,00	79,60	27,50	33,00	33,00	33,00
TARIF SPECIAL; travaux sur le parcours, condition de parcours difficile.	30,00	25,83	31,00	31,00	31,00	40,00	35,00	42,00	42,00	42,00
	9	ou 11 T	rous / Pitc	h and Put	18 ou 9 trou	S				
LE GREEN FEE	35,00	30,83	37,00			45,00	39,17	47,00		
LE GREEN FEE JEUNE (- 26 ans)	28,00		29,00			30,00		31,00		
LE CARNET 5 GREEN FEES nominatif	140,00	122,50	147,00	115,00	110,00	180,00	157,50	189,00	142,00	136,00
TARIF SPECIAL: travaux sur le parcours, condition de parcours difficile.	25,00	21,67	26,00	-	_	25,00	21,67	26,00	-	_
		Green F	ees Tarifs	Groupe no	on associatif					
GROUPE de 10 à 19 joueurs	31,00	27,50	33,00			39,00	34,17	41,00	-	
GROUPE de 20 joueurs à 39 joueurs GROUPE de 40 joueurs et plus ': tanis applicables aux porteurs de la Carte Golfy Platine avec p	27,00 21,00	23,33	28,00 22,00	-		33,00 27,00		35,00 28,00		_

DATE D'AFFICHAGE TO DEC. 2820

L'organisation des compétitions est soumise à autorisation préalable de l'exploitant, et pourra faire l'objet d'une tarification au cas par cas.

- les directeurs de golf, professeurs de golf (sur présentation de justificatif en cours de validité),

les clients prescripteurs lors d'une démarche commerciale, présentation et découverte du golf.
 25 green-fees offerts au nom de la Ville de Saintes à l'Association pour les partenaires des compétitions

- les joueurs protégés de la Fédération Française de Golf (licence année en cours),

Gratuité pour un green-fee pour :



ID: 017-261700199-20201209-20\_349A-AU

#### GOLF DE SAINTES LOUIS ROUYER-GUILLET ABONNEMENT ANNUEL 2021 2020 1 carte golfy Indigo + assurance golfy offerte par le golf €uros HT | €uros TTC €uros TTC €uros HT 8.33 10 JEUNE de 13 ans (dans l'année) et moins (pas de carte Golfy) 112.50 135 112,50 135 JEUNE de 14 à 18 ans (dans l'année) (pas de carte Golfy) 305,83 367 JEUNE de 19 à 26 ans (dans l'année) / ETUDIANT sur justificatif 291,67 350 603.33 575,00 690 724 INDIVIDUEL Permanent 35 ans et moins 845,83 1015 887.50 1065 INDIVIDUEL Permanent de 36 à 79 ans 612,50 642.50 771 INDIVIDUEL 80 ans et + 1795 1 495,83 1 425,00 1710 COUPLE Permanent SEMAINIER (du lundi au vendredi) (Le tarif semainier n'est valable que dans le cas de renouvellement d'un abonnement semainier existant en 2018) 895 782,50 939 745.83 INDIVIDUEL 1 277,50 1533 1460 1 216,67 COUPLE PACK PREMIUM (abonnement permanent / emplacement local chariot / 1 casier vestiaire nominatif / 1 abonnement annuel voiturette 1 745,00 2094 1 662,50 1995 ( sur réservation et selon les disponibilités) / 1 carte platine / 50 seaux de balles /

Les tarifs de l'abonnement ne comprennent ni la licence, ni l'adhésion à l'association sportive. Possibilité de payer en deux,trois fois ou dix fois par prélèvement

Cotisation au prorata temporis sur justificatif concernant:

- les nouveaux adhérents en cours d'année et les non abonnés depuis 2 ans;
- les nouveaux golfeurs ayant suivi les cours du forfait Aqueduc;
- Les personnes ayant une résidence secondaires: présentation d'un justificatif de résidence secondaire, le prorata temporis sera effectif à partir de votre première visite sur le golf jusqu'à la fin de l'année en cours;

PRESTATIONS DIVERSES				
	2020	2	2021	
	€uros HT €uros	TTC Euros HT	€uros TTC	
PRACTICE				
Jeton:	manufacture and a second secon	2.00	2.00	
1 seau de balles	2,50	3,00		
5 seaux de balles	10,00	12,00	12,00	
Badge:	200	2.50 2.08	2,50	
1 seau de balles	2,08 8,33	2,50 2,08 10,00 8,33		
5 seaux de balles		18.00		
10 seaux de balles	13,00	10,00	10,00	
BADGE (garantie 2 ans)	11.67	14,00 11,67	14,00	
facilité d'accès vestiaires en dehors des heures ouverture de l'accueil	11,07	14,00	14,00	
de 6h00 à 23h00 et d'utilisation de la machine à balles	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 I	March St. Co. Co.		
LOCATION DE CHARIOT MANUEL	gratuit gra	tuit gratuit	gratuit	
Abonné	4,17	5,00 4,17		
Non Abonné	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1	3,00	5,00	
LOCATION VOITURETTES 9 et 18 TROUS	16,67	20,00 16,63	20,00	
1 voiturette (Abonné)		29,00		
1 voiturette (Non Abonné)		62,00 51,63		
Le carnet 5 voiturettes (Abonné) validité 6 mois (de date à date)		25,00 104,13		
Le carnet 5 voiturettes (non-abonné) validité 6 mois (de date à date)	104,17	23,00	120,00	
EMPLACEMENT VESTIAIRES	41.67	50,00 41,6	50,00	
CASIER + BADGE VESTIAIRE (Abonné)	71,07	50,00	A CONTRACTOR	
LOCATION ANNUELLE D'UN EMPLACEMENT	41,67	50,00 41,6	50,00	
CHARIOT MANUEL (Abonné) + BADGE VESTIAIRE		05,00 87,50		
CHARIOT ELECTRIQUE (Abonné)+ BADGE VESTIAIRE	Control of the Contro	30,00 275,00		
VOITURE ELECTRIQUE (Abonné)				

# GOLF DE SAINTES LOUIS ROUYER-GUIL

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

ID: 017-261700199-20201209-20\_349A-AU

Affiché le





Adhérent COS **ABONNEMENT ANNUEL** 

(Carte indigo Golfy + assurance offerte)

	2020		2021	
	€uros	€uros	€uros	€uros
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
INDIVIDUEL  Permanent (imposition de 0 à 1 000 euros)  Permanent (imposition de 1 001 à 1 800 euros)  Permanent (imposition au-delà de 1 800 euros)	304,17	365,00	319,17	383,00
	391,67	470,00	410,83	493,00
	579,17	695,00	607,50	729,00
Permanent (imposition de 0 à 1 000 euros)  Permanent (imposition de 1 001 à 1 800 euros)  Permanent (imposition au-delà de 1 800 euros)	591,67	710,00	620,83	745,00
	925,00	1 110,00	970,83	1 165,00
	1 150,00	1 380,00	1 207,50	1 449,00

Fournir l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 pour l'application de ce barème ( pour déterminer la tranche d'imposition, se reporter à la ligne de l'avis d'impôt intitulée "impôt sur le

Carte Go		2020		2021	
	€uros	€uros	€uros	€uros	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	
Carte Golfy Indigo	58,33	70,00	58,33	70,00	
Carte Platine(Abonné)	66,67	80,00	66,67	80,00	
Carte Platine (Non abonné)(+2 green fee gratuit)	166,67	200,00	166,67	200,00	

DATE D'AFFICHAGE . 1 0 DEC. 2020